

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 28 juillet 2022

France Relance - 2 nouveaux lauréats du fonds friches dans la Vienne

La préfecture de la Vienne a le plaisir d'annoncer deux **nouveaux lauréats du fonds friches sur le territoire** :

- Friche DOUCET MATELIN à Neuville du Poitou – 200 000 €
- Friche Les Usines à Ligugé – 616 007 €

Au total, ce sont 8 projets accompagnés depuis le lancement de France Relance pour un montant de **6,2M€** d'aides de l'État.

Dans le cadre du plan France Relance, la 3ème édition du fonds friches poursuit le financement des réhabilitations des bâtiments non utilisés en cohérence avec les ambitions de la loi Climat et Résilience sur l'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050 et la réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2032. Cette reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain et de revitalisation urbaine.

Le fonds friche dispositif phare du plan FRANCE RELANCE

L'enveloppe dédiée à ce fonds s'élevait initialement à 300 M€ et a été abondée une première fois de 350M€ en mai 2021, puis de 100M€ supplémentaires en janvier 2022 compte tenu du très grand succès des deux premières éditions et des besoins exprimés par les territoires. Les deux premières éditions du fonds friches ont en effet permis de financer 1 118 projets pour 650M€, pour la réhabilitation d'environ 2 700 ha de friches et générer près de 5 700 000 m² de surfaces de logements, plus de 4 100 000 m² de surfaces économiques et plus de 3 900 000 m² d'équipements publics.

La 3e édition du fonds friches a été lancée le 15 février 2022 par l'ADEME et les Préfets de région et sélectionnés au niveau national avec 264 lauréats pour 121 M€ de subventions. Ces lauréats contribuent à recycler près de 675 ha de friches, et à générer de l'ordre d'1 M de m² de logements (dont près de 50 % seront des logements sociaux), 179 000 m² d'équipements publics et 750 000 m² de surfaces économiques (dont près de 200 000 m² de surfaces industrielles).

Près de 40% des projets lauréats sont inscrits dans les dispositifs « Petites villes de demain » ou « Action cœur de ville ». Ces réalisations feront également preuve d'une grande ambition de qualité environnementale au travers de labels ou certifications en ce sens.

Les modalités de la pérennisation du fonds friches, annoncée par le Président de la République, seront débattues dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2023. La Première Ministre a annoncé le 14 juin dernier la création d'un fonds complémentaires dédié à la renaturation des villes et doté de 500M€.

**Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Réhabilitation de la friche DOUCET MATELIN à Neuville du Poitou

Aménagement d'un nouveau quartier intergénérationnel

Le projet consiste en la remise en état de la friche Dousset-Matelin, ancien site d'activité dans le commerce d'engins agricoles. Implantés en centre-ville, la réhabilitation de ce bâtiment abandonnée permettra l'aménagement d'un nouveau quartier intergénérationnel de 141 logements dont 69 logements locatifs sociaux (LLS). L'offre complète proposera des logements en location ou en accession à la propriété : logements à destination des seniors (résidence autonomie, Habitat Senior Services), des ensembles collectifs, de petites maisons mitoyennes, etc.

Réhabilitation de la friche Les Usines à Ligugé

Les Usines : réhabilitation de l'ancienne Filature de Ligugé pour le développement d'un Tiers-Lieu

Sur le site d'une ancienne filature, friche industrielle de 2 hectares inscrite à l'inventaire des monuments historiques, le projet consiste en la poursuite de la réhabilitation du site, pour le développement d'un tiers-lieu de 2660 m² visant à accueillir des activités économiques artisanales, culturelles ou de services.

Le concours du Fonds Friches va permettre le lancement des opérations de sécurisation, de dépollution, d'aménagement d'espaces de travail, dans l'optique de doubler à terme l'écosystème d'acteurs économiques déjà en place (30 structures à ce jour).

**Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

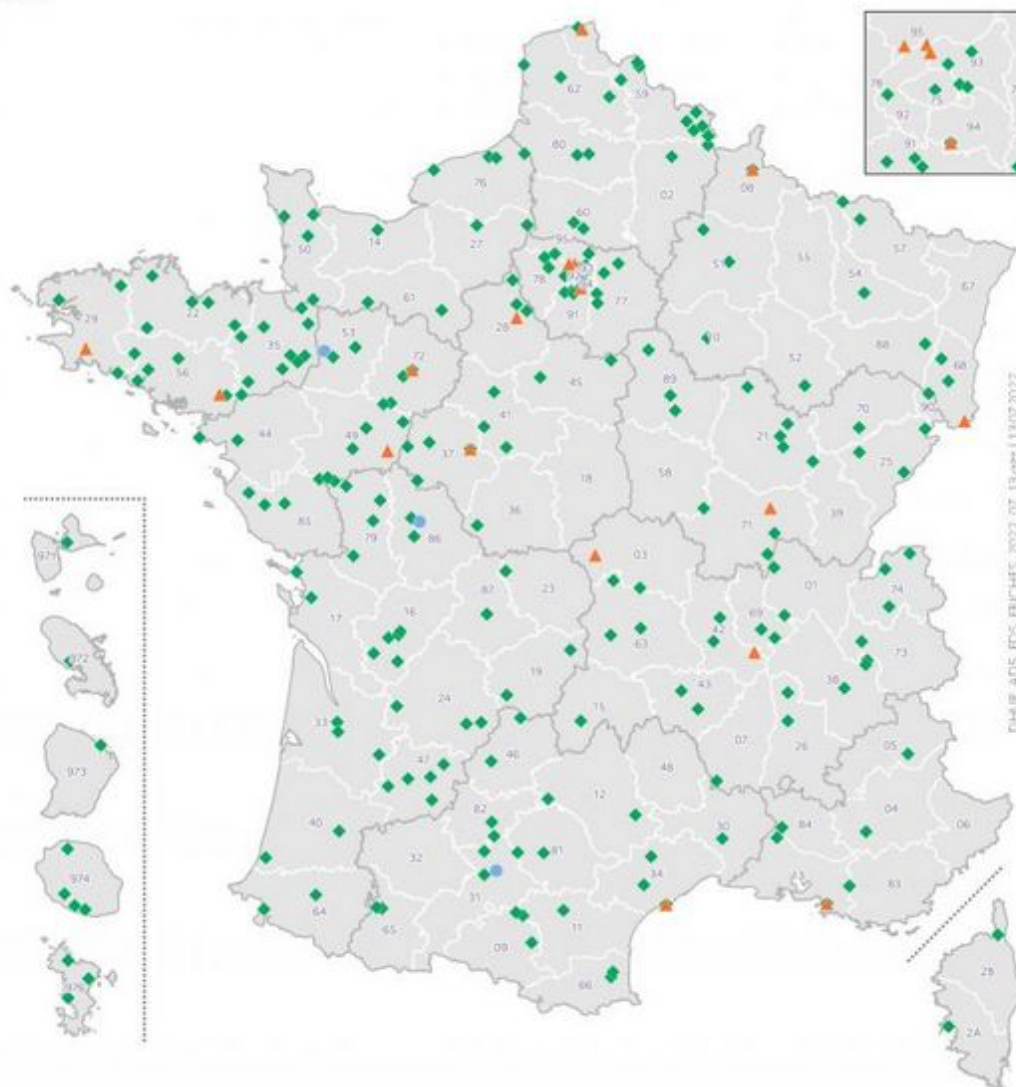
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lauréats de la 3e édition du fonds friches Juillet 2022



- ◆ Lauréats AAP régions
- ▲ Lauréats AAP ADEME
- Lauréats communs

Source : DGALN/DHUP
Cartographie : DGALN/ICAPP/NUM (DD)

**Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers